

n° 2839 da u 25 d'aprile à u 1^u di maghju di u 2024

ARRITTI

SETTIMANALE NAZIONALISTU CORSU

58^a annata
Prezzu 1,40 €

C.P. 0427 C 82046

ISSN 1262

Dispensé de timbrage

Routage 205

www.arritti.corsica



ETE 2024

p.6-7

R&PS dans l'élection européenne



L'Ukraine sous la menace d'une offensive russe

Le black-out médiatique sur la situation réelle sur le front de la guerre entre russes et ukrainiens est total. Les déclarations plutôt alarmistes du Président ukrainien Zelenski sont-elles exagérées pour faire pression sur ses soutiens occidentaux, ou sont-elles en dessous de la réalité? Nul ne le sait vraiment. Dans les semaines à venir, il est presque certain qu'un assaut russe sera déclenché, sans que l'on sache s'il sera efficacement contré ou s'il emportera un succès substantiel au bénéfice de Vladimir Poutine. Ce qui semble sûr c'est que les intentions ukrainiennes pour reconquérir des territoires occupés sont abandonnées pour le court terme et que c'est l'armée russe qui est à l'offensive. Da leghje p3.

26 avril 1986

p.4

Tchernobyl nous survivra



Manifeste de la LDH Corsica

p.8

Pour une Corse de la fraternité

L'associ danu forza à e nostre lotte

L'associ fàcenu cresce e nostre lotte. Arritti hà apertu quì una nova rubrica per salutà u so impegnu è presentali à i so lettori. Sta settimana, parlemu di l'associu Donne Surelle.



Donne Surelle

Donne Surelle hè un associu feministu di difesa è fraiutu trà e donne. U so scopu hè d'adunisce donne ingagliate da pudè creà retali influenti à prò di e donne è di i so bisogni di pettu à un mondu maschile, è ancu misoginu.

Donne Surelle unisce è adunisce donne impegnate in sfarenti duminii, a pulitica, l'educazione, a furmazione, l'inserzione, l'impresu, l'agricultura, u sport, u mondu associativu o torna citatine o mamme di famiglia da prumove a donna è e so azzioni. Mette in ballu scontri è scambii di solidarietà, franchèndusi di i tràmpali di a sucietà o di l'opinioni pulitiche: a lea hè a difesa di i diritti è di l'interessi di e donne.

Dice a so pàgina Facebook, «*st'associu hà cum'è scopu d'adunisce nant' à u solu di a sururietà e donne ingagliate di Corsica, da creà un retale di fraiutu femminile in duminii di competenze multipule*». L'associu lotta pè a parità trà omi è donne, dinunzia tutte e violenze è fastidii fattu à e donne. Lotta contr' à u maccisimu, accompagna e donne in situazione di debbulenza di pettu à omi viulenti è sprezzanti: «*avemu cù noi competenze di professionali à a vostra dispusizione da favvi vince contr' à stu gèneru di prufilu. Ricunnòscelu, sapè analizà ciò ch'è vo campate hè u primu passu indispensèvule da pudè scappali è fallu fiascà*».

Cusì face campagna di prevenzione contr' à e violenze, per luttà contr' à i *fakenews* è i risichi nant' à e rete sociale, per sensibi-

lità dinù i zitelli in e scole. Mette in valore prugetti artistichi, attelli per luttà contr' à a sulitùtine di e personi anziane, o per cunvince à a nò-viulenza. Hà partenariati cù parecchi associ, per un dettu l'associu *Savannah*, natu da u martòriu di Savannah Torrenti assassinata in 2016 à l'età di 23 anni. Hè membru di u Cullettivu Cari contr' à u razzisimu stituzionale. «*Assai cose ponu avanzà più in fùria cù a solidarietà è a messa in rilazione di e personi cumpetente. Ci sò assai associ in Corsica ch'è s'impègnanu di manera spiccata. Donne Surelle permette d'adunisce i so dirigenti da pudè mubilizà e so competenze proprie: cultura, suciale, cumunicazione, insegnamentu eccètera*» dice a so presidente, Laetizia Maroccu.

Donne Surelle aiuta e donne à esse indipendente, accompagnèndule pè a so inserzione prufessiunale, a ricerca d'impiecu, a creazione d'impresa, a presa in càrica psicologica di pettu à e difficoltà, a pràtica d'un sport d'autodifesa. L'accompagna torna per dà di pettu à a malatia, per truvà un allogghju, o una piazza in ciucchiaghja pè i so figlioli. E sustene di manera finanziaria s'ellu ci hè bisognu. Cù l'aiutu d'impresu corse cum' u gruppu Codim, hà creatu un fondu d'urgenza in 2021 per risponde à sfarenti prublemi.

Dice torna a so pàgina Facebook. «*I valori di fraiutu è di spartera sò in core di a nostra azione è a forza di u nostru retale face sorgere prugetti nuvatori*».

Torna un bellu impegnu di solidarietà è d'azione pusitiva! ■

Infurmazione è cuntattu :

<https://toccaanoi.com/acteur/donne-e-surelle/>

Facebook : **DSurelle** - X (twitter) : **DSurelle**

Erusione

Erpali di Nurmandia ch'è si sfòndanu, grande stese di rena ch'è si pèrdenu parecchi metri per via di e timpeste di e grande maree nant' à u liturale atlànticu, mare ch'è si runzeca e nostre sponde in Corsica, case private è residenze di turisimu ch'ellu ci vole à spiazzà... u liturale rincula dapertuttu... è ciò ch'è si fecia qualchi annu fà, ghju-chèndusi di e lege d'urbanisimu ch'è circàvanu puru à anticipà nant' à stu fenomenu, ùn si pò più fà. Avianu a raggiu l'associ di difesa di l'ambiente, è pudete circà quant'è vo vulete à mette prutezzioni da tutte e mamme è cuscini di rena à più pudè per pruvà di mantene à pocu pressu u liturale à u so livellu, stu rinculu hà da cuntinuà.

U livellu di u mare colla, e sponde s'eròndenu, porti o costruzioni *i pedi n'è l'acqua* pruvuchèghjanu a trasfurmazione è u rinculu di a linea di e coste. Di marzu scorsu, l'ispezzione generale di l'amministrazione (IGA) è l'ispezzione generale di l'ambiente è di u sviluppu (IGEDD) anu resu un raportu cunsacratu à l'addattazione di i territorii di pettu à l'erusione liturale è e spese ch'ellu ci hà da vulè prevede per parala. U fenomenu hè cunnisciutu, è nurmalmamente lente, ma cù u riscaldimentu climàticu (quì dinù !) è i ciambuttamenti ch'ellu pruvucheghja, l'erusione cresce in fùria. U raportu hà cuntabilizatu 1046 località industriali è cumerciali cuncernate da quì à cinque anni, cù un costu di 238 milioni d'auri, 8200 località da quì à u 2050 (5200 allogghji è 3000 località d'attività) d'un valore di 1,2 miliardi d'auri! 450.000 allogghji è 55.000 località d'attività da quì à u 2100 d'un valore di 94 miliardi d'auri! Dice torna u raportu ch'è e cumune e più tocche ùn sò identificate cum'è priuritarie per rializà carte locale d'erusione, è e strategie locale di gestione integrate di a linea di costa (SLGITC) sò quasi inesistente... Ghjè di quantu ùn simu pronti à attaccacci à e cunsequenze di ssu disastru ecunòmicu è ambientale. Vistu ch'ellu hè un risicu ch'è si deve prevede, ùn hè micca presu in contu da l'assicuranze in casu di catastrofe naturale. Allora quand'ellu accade una timpesta ch'è si strughje a casa o quasi, i pruprietarii si voltanu contr' à u Statu per dumandà aiutu. Ùn ferma chè dispusizione di solidarietà pè e residenze principale per strappà una cumpensazione. In quantu à e residenze secundarie o di turisimu, peghju per elli! U raportu prupone una dutazione finanziaria di u Statu per cumprà e prupietà, secondu à e risorze di a vittima è u so livellu di cunniscenza di u risicu quand'ellu hà cumpratu l'allogghju. Sarebbe cù un massimu di 70% di u valore di a casa ind' a limita di 300.000 auri... *Finitu u tempu ch'è Marta filava!* Per via di tuttu stu spusessu da fà, u raportu dice ch'ellu ci hà da vulè prevede omancu 250 milioni d'auri pè i pròssimi 25 anni. E cullettività terrioriale sò invitate à utilizà u fondu verde è à ghjucà nant' à a fiscalità. Vistu u travagliu ch'è aspetta è ciò ch'ellu hà da custà, ci hè di chè à fassi penseru nant' à e pussibilità di u governu di riparà ciò ch'ellu s'hè fattu l'ultimi sessant'anni in Francia lachendu custruisce n'importa cumu n'importa induve. Dice a furmicula, *avete cantatu? Ballate puru avà!* ■

Fabiana Giovannini.



L'Ukraine sous la menace d'une offensive russe

Le black-out médiatique sur la situation réelle

sur le front de la guerre entre russes et ukrainiens est total. Les déclarations plutôt alarmistes du Président ukrainien Zelenski sont-elles exagérées pour faire pression sur ses soutiens occidentaux, ou sont-elles en dessous de la réalité ? Nul ne le sait vraiment. Dans les semaines à venir, il est presque certain qu'un assaut russe sera déclenché, sans que l'on sache s'il sera efficacement contrôlé ou s'il emportera un succès substantiel au bénéfice de Vladimir Poutine. Ce qui semble sûr c'est que les intentions ukrainiennes pour reconquérir des territoires occupés sont abandonnées pour le court terme et que c'est l'armée russe qui est à l'offensive.

Le vote *in extremis* par le Congrès américain d'une aide conséquente pour que l'Ukraine acquière armes et munitions en quantités suffisantes pour faire face à l'assaut de l'armée russe rassure les soutiens de Kiyv. Mais il est tard, et aucun déploiement de ces armes nouvelles ne pourra se faire avant plusieurs semaines. D'ici là, l'armée russe dispose d'une fenêtre pour entrer en action et lancer son offensive.

En face, l'armée ukrainienne sait qu'elle peut désormais puiser dans ses stocks d'armes sans la retenue qui lui était imposée par les tergiversations de l'Amérique. Les stocks sont assurés d'être reconstitués et on peut donc y puiser. Les généraux ukrainiens, et leurs troupes assommées par les bombardements sur le terrain, vont s'en porter mieux assurément.

Mais, autant que la pénurie en armes et munitions, l'armée ukrainienne souffre d'un manque qu'aucun soutien international ne peut combler, celui de troupes pouvant faire face à un front qui s'étire sur des milliers de kilomètres, à l'est, dans le Donbass, au nord le long des frontières russe et biélorusse, et au sud, de Zaporijjia à Kherson.

Les faiblesses de l'Ukraine portent sur les trois niveaux. Celui du terrain, où l'artillerie russe a cinq fois plus de puissance de feu grâce notamment aux obus approvisionnés depuis la Corée du Nord ; celui du territoire ukrainien en arrière du front visé par les missiles de longue portée qui frappent des dépôts de carburant ou d'armements pour empêcher d'approvisionner le front, ainsi que des infrastructures civiles comme la production d'électricité, ou même directement de simples habitants, pour fragiliser le moral de la population ; quant à la zone symétrique côté russe est elle beaucoup plus tranquille faute des missiles nécessaires pour riposter et atteindre les convois d'armes ou de soldats, ou d'autres infrastructures, efficacement. Grâce à ce déséquilibre des forces, l'armée russe a un net avantage.

Aussi, cette question du renforcement de l'armement à disposition de l'armée ukrainienne était absolument vitale pour la suite de cette guerre, et la décision américaine de toute première importance.

Dans le long bras de fer pour l'obtenir, plusieurs effets secondaires se sont opérés.

Le premier a été de doper les livraisons d'armes venues d'Europe qui, effrayée par le risque d'un désengagement américain, et la perspective d'une arrivée de Donald Trump à la Présidence des États Unis dans quelques mois, a décidé de donner plus de soutien militaire à l'Ukraine, via l'Union européenne et via des accords bilatéraux avec les États-membres. Mais, souvent, ces promesses nécessitent de longs délais pour être effectives.

Le second effet a été d'obliger les Républicains américains à se diviser sur la question de l'Ukraine pour finalement laisser passer le plan d'aide proposé par Joe Biden. C'est incontestablement un point politique marqué par Biden contre Trump pour la présidentielle américaine. Enfin la réaction de Vladimir Poutine à la décision américaine montre sa détermination à aller jusqu'au bout de sa guerre pour annexer l'Ukraine à la Russie. Il s'est installé dans une guerre de long terme, persuadé que les soutiens extérieurs à l'Ukraine se délitéront avec le temps qui passe, tandis que l'économie russe et ses soutiens lui assurent de pouvoir tenir encore pendant des années.

Pour l'Europe, la question de la guerre en Ukraine est loin d'être terminée ! ■

Tchernobyl nous survivra

Le 26 avril 1986, la plus grande catastrophe nucléaire civil de tous les temps se produit à la frontière entre la Biélorussie et l'Ukraine. Sous la responsabilité de l'URSS, le réacteur 4 de la centrale nucléaire de Tchernobyl dans la république soviétique d'Ukraine explose, l'incendie qui s'en suit durera 10 jours. Durant des mois, la bataille de Tchernobyl va sacrifier des milliers de vies*. Toutes les conséquences de cette catastrophe n'ont probablement pas encore été révélées. Ce que nous en savons suffit à effrayer l'humanité, d'autant que le pays est en guerre aujourd'hui qui pèse sur la sécurité du site. Mais le plus grand désastre difficilement appréhendé par nos sociétés, c'est que Tchernobyl nous survivra.

La durée de demie vie du plutonium est de 24.000 ans. Il perdra alors seulement 50% de sa nocivité, 24.000 ans plus tard, la contamination baissera encore de 50% et ainsi de suite. L'Uranium 235 a une durée de demie vie de 700 millions d'années. L'Uranium 238 de 4,51 milliards d'années. Le plus vieux fossile d'*Homo Sapiens* n'a que 300.000 ans. C'est dire !

Quantité d'autres radioéléments très nocifs ont été libérés au moment de l'explosion de Tchernobyl. On estime à 12 milliards de gigabecquerels la radioactivité relâchée dans l'environnement, principalement sur un rayon de 30 kilomètres décrété « zone interdite » avec ses dizaines de villes aujourd'hui fantômes. Le nuage radioactif s'est élevé à plus de 1.000 mètres d'altitude et s'est propagé en Europe pour retomber au sol au gré des pluies. 38 ans plus tard, subsistent encore des radioéléments dans l'air ou dans le sol par « taches de léopard » indiquent les scientifiques.

La quantité de radioactivité libérée a été si considérable que tout a été contaminé, principalement en Biélorussie, en Ukraine, en Russie. 45% de la contamination a pénétré les sols de ces pays, la végétation, les habitations, les véhicules, et touché bien évidemment animaux et êtres humains. Aujourd'hui encore, des enfants naissent malformés et 80% de cette jeunesse subit les conséquences de Tchernobyl, avec des pathologies de toutes sortes, cancers, maladies cardiovasculaires, maladies de la thyroïde, cataracte... Le reste de la radioactivité s'est propagée avec le nuage qui a transporté son poison. En France, la Corse est la région la plus touchée du fait des pluies abondantes au moment de son passage.

À Tchernobyl, il a fallu tout laver à grande eau pour lutter contre cette pollution sournoise, prélever la terre sur plusieurs centimètres, jusqu'à un mètre à certains endroits, pour « l'enterrer » dans la « zone d'exclusion » ou l'enfermer dans des sites dédiés avec les dizaines de milliers de mètres cubes de déchets radioactifs, gravats, ferrailles, retirés de



Phtabay - Denis Reznik

la centrale. Sans parler du sarcophage de béton construit pour stopper la contamination du cœur du réacteur jamais éteint malgré les quantités considérables de sable et de plomb déversé pour étouffer l'incendie. Il faudrait même parler d'un double-sarcophage puisque le premier fissuré et menaçant, a été recouvert par une immense arche de protection, sorte d'enceinte de confinement en métal pour parer les intempéries et éviter l'effondrement de la structure. Un chantier titanesque ! Construit sur 150 m de long, 257 m de large et 108 m de haut, le coût de ce dôme de 36.000 tonnes a été chiffré à plus de 2 milliards d'euros financés par un fond international géré par la Banque européenne. Sa durée de vie est estimée à un siècle. Et il n'est pas étanche à la radioactivité !

La leçon de Tchernobyl n'a jamais été tirée. Malgré le coût humain de la catastrophe de 9 millions de personnes touchées à travers le monde selon l'ONU, l'industrie nucléaire continue à le minimiser, et les responsables politiques de tous pays à estimer pouvoir en maîtriser les risques.

L'exploitation du nucléaire s'est donc poursuivie, depuis l'extraction de l'uranium nocive pour les populations concernées d'Afrique, jusqu'aux centrales en France, parmi les pays les plus nucléarisés au monde, avec ses 56 réacteurs et son nouveau programme nucléaire : 14 réacteurs EPR (six immédiatement et huit à l'étude) pour un coût estimé selon Greenpeace à plus de 100 milliards d'euros (67,4 milliards annoncés par le gouvernement), alors que le tout premier EPR de Flamanville n'est toujours pas en activité après un chantier qui a duré 17 ans et coûté 19 milliards d'euros (initialement prévus pour 3,3 milliards sur 5 ans) ! Ce programme envisage aussi la multiplication de petites centrales modulables (projet SMR Nuward) censées être moins coûteuses, mais qui ne feront qu'augmenter le risque nucléaire. Effrayant. ■

Fabiana Giovannini.

** Durant des mois le magma formé à partir de l'uranium et du plutonium en fusion, pénètre le socle en béton armé. Des mineurs sacrifiés sont envoyés creuser un tunnel sous la centrale pour tenter de l'arrêter et éviter qu'elle n'ait à percer la dalle du réacteur puis le sol pour atteindre la nappe phréatique... Auquel cas, avec la concentration de vapeur, c'est une explosion monumentale condamnant potentiellement toute l'Europe en une immense zone inhabitable qui menace...*

Dessous ou dessus la centrale, ce sont des centaines de milliers de « liquidateurs » qui ont été mobilisés et exposés à des taux de radioactivité effroyables. Les corps de certains n'ont jamais été rendus à leurs familles, ayant dû être traités comme des déchets radioactifs...



Basta a ripressione

L'ensemble du mouvement national – à l'exception de Nazione, Sulidarità et Patriotti – s'est entendu autour d'une déclaration commune, à la suite d'une réunion tenue ce 22 avril à Corti. Cette déclaration rappelle que les nationalistes corses gardent un cap clair, et que la route vers l'autonomie ne fait pas pour autant oublier les fondamentaux de notre combat. À ce titre, plusieurs points ont été abordés concernant le sort réservé aux patriotes corses depuis plusieurs mois, depuis l'assassinat tragique d'Yvan Colonna plus précisément. Arrestations violentes, emprisonnements, assignations à résidence hors de Corse, relance des amendes sur les anciens prisonniers politiques, répression contre la jeunesse, maintien du FIJAIT, non instruction des plaintes des victimes de toutes les violences policières.

La liste des griefs est longue, mais elle sert un dessein clair : réaffirmer que malgré les divisions, qu'elles soient politiques ou électorales, le mouvement national corse reste uni dans son combat. Cette solidarité est cruciale face à ce que beaucoup perçoivent comme des tentatives par l'État français de diluer ou de détourner nos aspirations à travers des pratiques répressives. Par cette déclaration, les partis nationalistes élus à l'Assemblée de Corse affirment qu'ils ne trahissent pas les idéaux du combat en soutenant le projet d'autonomie. Ils réfutent également les accusations de compromission et de trahison souvent portées contre eux dans le tumulte politique. En outre, ils critiquent les postures jugées douteuses adoptées par les plus hautes instances de l'État français, en particulier envers les militants nationalistes. Cette déclaration est donc un message clair, affirmant que malgré les défis et les épreuves, le mouvement national corse reste engagé dans sa quête d'autonomie et de reconnaissance, fidèle à ses racines et à ses engagements historiques. Elle réaffirme la solidarité du mouvement dans sa résistance face à une opposition souvent sévère, et renouvelle son engagement envers ses militants et ses idéaux, malgré un contexte politique et social complexe.

Basta à a ripressione. Ghjustizia è verità per Yvan Colonna.

Les signataires : STC, Ghjuventù In Core, Ghjuventù Paolina, Ghjuventù Independentista, Femu a Corsica, PNC, Core In Fronte, Aiutu Paisanu, Aiutu Patriotticu, Patriotti In Lotta. ■

Cas de la Tour de Tuminu

La dépossession de notre patrimoine historique

Le 11 avril dernier le conseil municipal de Tuminu a rejeté à l'unanimité un projet visant à transformer la Tour Génoise de cette commune du Cap Corse en meublé à visée locative. François Orlandi, le maire de la commune, a fait savoir quelques jours plus tard que la commune était en opposition au projet : « *Le conseil municipal unanime désapprouve le projet de transformation de la tour génoise, élément important du patrimoine et de l'histoire de notre village, en un meublé de tourisme. Nous utiliserons toutes les voies de droit pour nous opposer à ce projet.* »

Datée du XVI^e siècle, la tour est une propriété privée, cadeau de Pasquale Paoli à des habitants du village pour services rendus selon François Orlandi. Le maire précise que la commune avait contacté les propriétaires il y a quelques années pour potentiellement racheter le bien. Cependant, c'est seulement il y a quelques semaines que la commune apprend le projet de vente de la tour de Tuminu destiné à la location saisonnière sur une demande de déclaration préalable de travaux.

Femu a Corsica, soutenu par Ghjuventù Independentista, Core in Fronte et le Partitu di a Nazione Corsa, avait appelé à un rassemblement le 20 avril devant la Tour, maintenu malgré le désistement des acquéreurs quelques jours après l'annonce de la manifestation. Plusieurs dizaines de personnes se sont alors rendues devant la tour de Tuminu samedi dernier pour afficher leur soutien à la commune et pour alerter sur ce genre de situations. Cette affaire pose la question des moyens que possèdent les communes ou la Collectivité de Corse pour préempter certains biens, un argument en faveur de l'autonomie selon François Martinetti, secrétaire national de Femu a Corsica : « *Aujourd'hui, la*



Collectivité de Corse est très limitée sur la préemption. Elle est limitée aux espaces naturels, ça a été fait à Cavallu. L'autonomie ce n'est pas pour se faire plaisir. C'est de pouvoir récupérer la compétence culturelle à 100% et de pouvoir classer des biens. Mais aussi d'avoir un droit de préemption élargi et l'autonomie fiscale pour pouvoir financer les acquisitions. »

L'autonomie permettrait alors de lutter contre la dépossession de nos terres et de notre patrimoine et de lutter contre les logiques spéculatives à l'œuvre par des moyens législatifs et normatifs, avec notamment un droit de préemption élargi permettant de protéger nos biens historiques et patrimoniaux.

Le maire a remercié les nombreuses personnes venues au rassemblement dont la mobilisation a permis un abandon du projet par les acquéreurs et souhaite maintenant que la Tour soit protégée de toute acquisition à visée locative : « *Je remercie toutes les personnes présentes et celles qui se sont manifestées à travers les réseaux sociaux. Je ne peux qu'approuver, après que le propriétaire se soit désisté de ses futures intentions. Je souhaite maintenant, avec les autorités compétentes et la commune de Tomino, pouvoir trouver une solution afin que cette tour, reste dans notre patrimoine.* » ■

Pauline Boutet-Santelli.

ETE 2024

R&PS dans l'élection européenne

Conduite par Guillaume Lacroix, président du Parti Radical de Gauche, la liste Europe Territoires Écologie 2024 est un rassemblement de forces politiques pro-Europe et progressistes.



Les composantes principales en sont le PRG, R&PS et Volt*, une formation pan-européenne qui s'implante en France. Pour R&PS, Lydie Massard, de l'Union Démocratique Bretonne est la numéro deux de la liste, et Maxence Helfrich, du parti alsacien Unser Land, occupe la neuvième place. À souligner, en cinquième place d'ouverture, la candidature corse de Philippe Meynier, syndicaliste agricole bien connu aussi dans l'hexagone où il fait partie des instances dirigeantes de la filière ovin-caprin. Ce samedi 20 avril à Toulouse, la liste ETE 2024 a tenu son meeting de lancement de campagne, en présence de nombreux élus dont Jean Michel Baylet qui était ministre de l'Aménagement du Territoire au moment de la création de la Collectivité Unique de Corse,

et Sylvia Pinel, ancienne ministre et ancienne députée très active lors de la création du groupe Libertés et Territoires lors de la précédente mandature à l'Assemblée nationale. Guillaume Lacroix a été le premier homme politique français d'envergure nationale à soutenir fermement le projet d'autonomie de la Corse après la signature de l'accord de Beauvau. À Toulouse, il a tenu lors du meeting un discours largement fédérateur, notamment pour les thématiques portées par R&PS: langues régionales, démocratie territoriale, statut de résident dans les zones tendues de la spéculation immobilière, etc. Il est aussi rentré dans le débat de la gauche, en portant le message d'une gauche réformatrice et pro-européenne capable de rassembler autour d'elle quand le PS, derrière

Raphaël Glucksmann, ne fait que rassembler ses propres courants internes ouvertement divergents, tout en restant englué dans une NUPES en pleine décomposition; tout comme Les Écologistes qui, rassemblant avant tout leurs logiques internes d'appareil, ont mis à l'écart Régions et Peuples Solidaires pour cette élection 2024.

Pour le PNC et Femu a Corsica, qui sont membres de la Fédération Régions et Peuples Solidaires, la liste ETE 2024 est celle qui suit la logique imprimée depuis Max Simeoni en 1989 lors de son élection au Parlement européen: consolider la solidarité des partis autonomistes et régionalistes dans l'ensemble français, s'inscrire dans un projet européen fédéraliste à travers l'ALE, et nouer des alliances permettant de mettre nos thèmes

Morceaux choisis du meeting

« Il n'y a pas d'autres véritables union qui soit une union plurielle, c'est-à-dire capable de porter ensemble dans une démarche des gens qui ont en commun le désir d'Europe, et le désir d'avancer sur la scène européenne, et aussi leurs réalités qui sont des réalités propres d'action politique de terrain, ce que nous faisons nous au nom du régionalisme, ce que nous faisons en Corse et Jean Michel Baylet y a participé lorsqu'il était ministre avec Gilles Simeoni: (...) Faire avancer l'Europe fédérale, faire en sorte que les peuples sur les territoires puissent avancer leurs propres revendications, leurs propres décisions et construire leur propre avenir. Voilà l'objectif de Régions & Peuples Solidaires, nous sommes dans cette union pour porter ce message un peu spécifique autour du socle commun que nous avons bâti dans notre programme pour l'Europe. » ■ **François Alfonsi, eurodéputé sortant.**

« Faire perdurer les gens dans leur territoire, ça veut dire vivre dans un territoire avec peut-être des races locales, c'est plus difficile de faire de l'herbe dans nos montagnes que de faire de l'herbe sur un plateau ou dans une plaine. C'est plus difficile d'amener des enfants à l'école quand on est dans un territoire rural, quand on a une route de 4, 5, 10 kms à faire tous les jours, plutôt que de les amener dans un dispositif périurbain. Tout ça doit être reconsidéré, pensé non pas seulement sur le dogme de la viabilité, mais de la vivabilité. Aujourd'hui pour resocialiser le métier de paysan il faut prendre en considération ces besoins. Ce n'est pas seulement arriver avec une subvention qui permet d'équilibrer quelque chose qui est d'ailleurs très mal défini. C'est simplement lui demander de quoi il a besoin pour faire perdurer demain ce qu'on lui a laissé et ce qu'il a le devoir de transmettre. L'errance, les façons de travailler, les systèmes d'exploitation, ce qui aujourd'hui façonne les territoires, (...) ce tissu de diversités qui génère la biodiversité

domestique, tout ce qui génère notre territoire c'est la biodiversité domestique. » ■ **Philippe Meynier, candidat corse.**

« Oui à une reconnaissance d'un statut de résident en zone tendue donnant priorité sur les ventes immobilières en acquisition du domicile principal. Un moyen de lutter contre la spéculation, un moyen de permettre à celles et ceux qui font vivre les régions de pouvoir y résider. Vous l'avez compris, notre Europe n'est pas celle de la technocratie (...), notre Europe est une Europe qui protège, une Europe que nous voulons plus forte, plus grande, plus respectueuse de nos vies et de nos diversités. Elle ne pourra pas réussir sans l'épreuve. Nous exigeons une Europe démocratique (...) Oui nous voulons une Europe des peuples, oui nous voulons un parlement européen pour légiférer librement par le peuple et pour le peuple. Nous voulons aussi des institutions qui nous reflètent, qui reflètent nos diversités, qui nous respectent,



Lydie Massard et Philippe Meynier.

dans la campagne européenne, avec des candidats en position éligible si la liste atteint la barre de 5%.

C'est dans le droit fil de cette démarche suivie depuis 35 ans que j'apporte, en tant que député européen sortant, mon soutien à cette liste et que je ferai campagne, aux côtés de Lydie Massard, Maxence Helfrich et, ici en Corse particulièrement, avec Philippe Meynier en cinquième position. ■

François Alfonsi, président de Régions et Peuples Solidaires

** Autres formations représentées sur la liste : Mouvement des Progressistes, « l'avenir n'attend pas », Mouvement des Citoyens, Collectif Sociaux Démocrates Réformateurs.*

qui respectent nos différences pour mieux nous représenter, des institutions qui nous dépendent et veillent à nous protéger (...) Faire l'Europe des peuples c'est renforcer la parole de nos territoires, nos différences se reflètent dans nos territoires, dans leurs cultures, dans leurs histoires, eh oui chers amis régionalistes, ces différences se reconnaissent aussi dans ces régions où l'on pratique une langue régionale ! Le respect de nos diversités ne nous fait pas peur parce que nous croyons à un destin commun qui nous rassemble et nous transcende. Nos territoires sont faits de démocratie de proximité essentielle (...) Je salue Jean-Michel Baylet, ancien ministre des territoires qui aura démontré par son action républicaine et attentive que l'on peut bâtir une République forte, généreuse et ouverte, en modernisant le statut de Paris mais aussi en emmenant la Corse vers plus d'autonomie. Faire l'Europe des peuples, c'est entendre que nos territoires doivent être mieux représentés, mieux entendus à Bruxelles. Oui il nous faut un Sénat des territoires au niveau européen ! Le Comité des Régions sera celui-là. » ■

Guillaume Lacroix, tête de liste de Europe Territoire Ecologie.



Elections autonomiques d'Euskadi

Carton plein pour les partis basques !

Les soirées électorales sont rarement aussi fastes pour les nations sans États en Europe ! Le message envoyé ce dimanche est fort pour le renforcement de l'autonomie basque et pour consolider la majorité politique qui unit le gouvernement Sanchez et les partis nationalistes au Parlement de Madrid.

Dans la Communauté autonome Basque, EH-Bildu et le Parti Nationaliste Basque ont recueilli près de 68% des voix à eux deux (35,2% PNV, 32,5% EH-Bildu) et chacun dispose de 27 sièges au sein de l'Assemblée qui compte 75 sièges en tout. Si le PNV régresse de 4 sièges, il reste en tête du scrutin et le favori pour obtenir la place de Lehendakari (président de la Communauté autonome) comme ils l'ont fait sans discontinuer depuis la première autonomie basque en 1980, soit quarante-quatre ans d'affilée. Mais le vainqueur du scrutin est sans conteste EH-Bildu qui fait un bond de 6% et de six sièges. Le parti de la gauche indépendantiste basque est en tête dans deux des trois provinces, Alava et Gipuskoa. En fait EH-Bildu a fini par « basquiser » la quasi-totalité du vote de la gauche au Pays Basque qui, dans un premier temps, avait en partie appuyé l'émergence de Podemos sur la scène politique espagnole. Désormais le nouveau parti Sumar, seul rescapé de ce courant politique, doit se contenter d'un seul siège. Les socialistes, bien que loin derrière, retrouvent quelques couleurs en gagnant deux sièges après avoir contribué à la

majorité qui a installé le PNV au pouvoir il y a quatre ans. Ce gain socialiste compense en partie la perte du PNV et donne à nouveau une possibilité de majorité absolue de 39 sièges (38 sont nécessaires) pour la reconduction de la même coalition au pouvoir à Gasteiz. Chacun s'attend à ce que ce soit le cas, notamment en raison des accords noués à Madrid autour de Pedro Sanchez. Cependant ce scrutin est marqué par le succès de la stratégie de EH-Bildu qui, depuis l'abandon des armes par ETA il y a dix ans, a réussi à changer son image, ce qui l'amène progressivement aux portes du pouvoir en Euskadi. Ses militants, jeunes et nombreux, rompus à l'action au sein de la société civile pour accompagner les aspirations de la jeunesse et des classes populaires basques, ont porté la montée en puissance de cette force politique. Bien qu'encore meurtrie par la répression avec 142 prisonniers politiques toujours incarcérés, EH-Bildu est devenu une véritable force de gouvernement désormais. La forte participation – un million d'électeurs, 100.000 de plus qu'il y a quatre ans, ont été aux urnes –, leur a largement bénéficié (+ 90.000 voix). ■ F.A.

**Abbunàtevi
in linea !**

L'information livrée chez vous
toutes les semaines.



Manifeste de la ligue des droits de l'Homme Section Corse

Pour une Corse de la fraternité



«**N**ous sommes des milliers de Corses à nous mobiliser quotidiennement et à nous engager dans des solidarités possibles. Nous agissons dans des associations, des syndicats, des tiers-lieux, des clubs sportifs, des foires rurales, des mutuelles, des rencontres, des festivals... Nous pratiquons l'entraide et la convivialité, le partage avec l'autre et le don de soi. Nos actions créent de l'espace public et génèrent de la citoyenneté sociale. Nos solidarités sont confrontées à de mauvaises agitations qui fragilisent notre société. Le rejet de l'autre, la xénophobie sont mis en slogans à coups de tags sur les murs et de messages haineux sur les réseaux sociaux. Une nouvelle étape semble franchie avec des bombages antisémites, avec des rassemblements ciblant certains quartiers et terrorisant les personnes d'origine immigrée qui y vivent.

Ces dérives inquiétantes se nourrissent de souffrances sociales et de peurs face à notre devenir collectif. Des idéologues du pire s'en saisissent et les traduisent en guerre des pauvres contre d'autres pauvres et en conflits d'identités. Ils rejettent la communauté de destin et revendiquent une pureté identitaire au nom d'une identité mythifiée. Nous appelons à ne pas se projeter dans une société repliée sur elle-même.

La Corse ne vit pas recluse. Nous habitons un monde incertain où les crises se multiplient, s'accroissent et se nouent entre elles. Nous n'échappons pas à ce changement d'époque. Nous sommes confrontés ici comme ailleurs aux mêmes problèmes face à la dégradation de l'environnement et au cynisme économique. Notre société se fracture sous le poids des inégalités et doute de sa capacité à maîtriser son destin. Nous vivons des temps d'inquiétude et la société humaine est ébranlée. En Corse comme ailleurs, la fraternité est menacée.

La recherche de boucs émissaires et de réponses autoritaires sont des leurs qui nous empêchent de penser ce nouveau monde et ses conséquences en Corse.

Pouvons-nous ignorer que les évolutions en Corse sont animées par une soif illimitée du profit et de l'argent à

tout prix. Beaucoup d'entre nous ont combattu et continuent à se battre contre un projet de dé-sanctuarisation de la Corse, associé à une économie de résidence, et présenté dès les années 2000 comme le seul devenir possible pour notre société.

Ce projet de dérégulation s'est depuis imposé dans notre réalité faisant de la spéculation le moteur de notre développement. Et tant pis pour celles et ceux, de plus en plus nombreux, qui ne peuvent pas suivre. Ils ont du mal à se loger, à se nourrir, à se soigner ou à s'installer et à vivre dignement de leur travail. Une vie précaire faite de privations s'impose comme leur seul horizon. De quoi se taper la tête contre les murs de la pauvreté.

Cette « loi » du profit illimité signifie aussi le sacrifice de notre espace public et par voie de conséquence, elle rend de plus en plus difficile notre citoyenneté politique et sociale comme notre capacité d'émancipation individuelle et donc collective. Du reflux des mobilisations sociales à l'abstention, le découragement et la débrouille ont gagné du terrain et le projet d'une communauté de destin semble n'être plus qu'un slogan creux et vide, laissant le champ aux démagogues xénophobes.

«**È puru simu qui**». Il existe une **communauté de destin qui résiste**. Nous sommes riches d'une civilisation fondée sur l'hospitalité, l'entraide, les échanges, le commun, et qui se vit simplement dans le plaisir partagé de se dire bonjour quand nos chemins se croisent ou dans l'attention que nous portons auprès de celle et de celui qui a besoin de réconfort a contrario des solitudes « modernes » qui nous égarent.

Nous sommes riches de la langue corse qui doit s'affirmer comme un bien commun partagé par le peuple corse. À ce jour, elle demeure marginalisée faute d'être reconnue en droit. Nous aspirons à une société bilingue. Notre capacité à accueillir d'autres langues, une autre de nos richesses, sera alors confortée.

Nous sommes les héritiers d'histoires mêlées porteuses de plusieurs cultures religieuses : de longue date, avec l'essor progressif des cultures chrétiennes, puis les cultures juives notamment à partir

de la fin du XIX^e siècle, plus récemment les cultures arabo-musulmanes, à la suite de la décolonisation et des migrations qui lui succèdent. Nous sommes riches de cette diversité et du droit à la liberté de conscience.

Nous sommes riches aujourd'hui du travail quotidien d'hommes et de femmes venus de l'étranger, qui contribuent à l'économie de la Corse dans de nombreux secteurs, les services à la personne, l'agriculture, le commerce, le bâtiment, le travail social, la santé, le tourisme...

Nous partageons les valeurs de l'Université – « l'universalité, l'ouverture et l'accueil, la libre et féconde circulation des savoirs, celle de l'esprit et des Lumières », rappelées par plusieurs dizaines de présidents d'université dont celui de l'université de Corse, lorsqu'ils se sont opposés aux mesures indignes de la loi « immigration-asile » visant les étudiants étrangers.

Uspitalità, aiutu, agora, cumunu, bislinguismu, diversità, universalità contru à a lege di u più forte. Il ne s'agit pas d'une rente mais d'un patrimoine humain à préserver, à restaurer et à adapter aux défis de notre temps. Le moment est venu de rafraîchir notre humanisme en rassemblant *per un riacquistu di a fratellanza*, les personnes qui résident ici durablement, quels que soient leur lieu de naissance ou leurs origines. Car tant que nous ne pourrions pas pleinement partager ici l'humanité dans sa diversité, nous perdrons un peu plus de notre capacité à faire la Corse. Paraphrasant le poète, nous rappelons un constat d'évidence qui s'impose de tout temps :

« Certains croient au ciel, d'autres n'y croient pas

Quand l'injustice fait la loi, fou celui qui fait le délicat

Fou qui songe à ses querelles au cœur du commun combat ».

Nous invitons chacune et chacun à être la gardienne ou le gardien de notre commune humanité en œuvrant ici et maintenant pour une Corse vivante et fraternelle. » ■

**Ligue Corse des Droits de l'Homme
Aiacciu – Bastia, 21 avril 2024**



20 avril 2017, c'est la date de cet éditorial de Max Simeoni qui part des élections présidentielles pour évoquer la situation confuse de la Corse. Aujourd'hui on parle (ou si peu) des élections européennes, ou des futures municipales ou territoriales, alors que comme hier « la première priorité » est ailleurs : créer l'espoir, disait Max Simeoni, donner confiance, resserrer les rangs et s'organiser en conséquence pour donner un avenir au peuple corse. On est toujours dans la même équation.

L'essentiel est un problème d'espoir

par Max Simeoni

Les citoyens français ont à choisir un Président, l'homme fort de leur République à la hauteur de ces temps de crises mondiales ; on sent bien qu'une ère nouvelle est en train d'accoucher dans la difficulté. Quel sera le prix à payer ? Un passage par le chaos n'est pas à exclure.

Frontières poreuses, flux massifs de populations incontrôlables, l'occident a dû décoloniser, la suprématie technico-industrielle des USA est contestée par des pays émergents, l'Europe grande puissance commerciale inachevée et fragile, la Russie a des difficultés dans ses confins d'Europe, d'Asie, de Moyen-Orient, elle subit comme l'Occident le terrorisme ; mal contenues sont les diffusions des armes nucléaires, des gaz, des armes chimiques (Corée du Nord, Iran, Iraq, Syrie...). Trump s'accroche à l'idée d'un « rêve américain », Poutine poursuit la politique des tzaars de la « Grande Russie » et du Kremlin soviétique, débouchés vers les mers du sud, rompre l'encercllement des Puissances maritimes, enjeux pétroliers...

La Chine après le Japon et les Dragons du Sud commencent la compétition (la guerre ?) économique.

L'Amérique du Sud veut en finir comme succursale coloniale de Washington.

Le continent africain promis à une démographie de grande ampleur de jeunes ne peut laisser indifférent les États de l'hémisphère nord, trop de matières premières dans et sur leurs sols, dans leurs mers et demain le marché d'un continent de consommateurs... Donc des options, des garanties à prendre, des proximités, des présences à assurer... post coloniales.

Surprise des primaires de gauche puis de droite qui désignent les candidats les moins favoris. D'après les sondages d'hier à dix jours du premier tour, quatre candidats au coude à coude, deux de droite et deux de gauche sans regroupement pour le second tour. C'est dire que tout est possible. Pas de dynamique au-delà des militants, l'humeur est maussade. Le report des voix indéchiffrable, après le premier tour il n'est pas certain qu'on puisse y voir très clair, un « tous contre Marine » pourrait sauver la face dans l'urgence sans pour autant donner une majorité qui permette de gouverner.

C'est dire que les élections législatives sur la lancée seront acrobatiques et fongibles.

Tout cela pour dire qu'en Corse il y a peu à en espérer. Les compétiteurs élyséens ne choisissent rien du minimum Padduc des propositions qu'on a faites, qu'on nous avait demandées de faire il y a cinq ans. Ils ont trop peur de faire des votants mécontents dans l'île et peur des instrumentalisation et des surenchères politiciennes hexagonales (« la République une et indivisible », « le communautarisme », « l'égalitarisme républicain »...) une fois Président élu serait-il en mesure d'envisager de prendre en compte le vote du Padduc par la CTC et pour cela convoquer le congrès à Versailles en vue de réformer la Constitution sur les deux points minimaux, la coofficialité et le statut de résident ?

Un pouvoir faible est toujours empêtré dans les enjeux immédiats (relance économique, emplois, sécurité, aides sociales coûteuses...). Il remet à plus tard, aux calendes grecques, les réformes structurelles indispensables. On peut spéculer sur un chaos tel qu'il contraindrait d'en sortir. Question vaine. Tant mieux s'il en était ainsi, élucubration pour l'heure.

Alors sur quoi miser ? Sur soi-même quel que soit le contexte, même bon, sans engagement ferme de notre part rien ne se fera, et s'il est défavorable tout sera encore pire...

Concrètement que faire ? Jouer toutes les cartes ne serait-ce que pour ne pas les laisser aux mains des forces politiques peu ou anti natio. En forger chaque fois que possible dans ce jeu institutionnel biaisé quelques-unes d'utiles. Faire connaître le « problème corse » de partout en Europe, en Méditerranée, en France, et ailleurs, à l'ONU comme cela a été ébauché à nos débuts... Mais surtout créer l'espoir, un état d'esprit différent qui alimente l'envie de liberté, de responsabilité, de solidarité.

Une transparence dans la gestion déléguée par le suffrage universel, oui pour une « maison de cristal », oui à une démocratie où l'élection n'est pas une parodie de carriéristes mais un engagement d'abnégation au service de l'intérêt commun. Oui à la parole tenue suivi d'effet, sans emphase.

Progresser dans l'estime et la confiance d'un Peuple qui peine à se trouver, sous la pression de besoins immédiats (plus de 20.000 pauvres et nombre de précaires!), conditionné à

attendre tout d'une République jacobine pour laquelle il n'existe pas, sans droit légal sur sa terre, un Peuple qui a du mal à envisager un avenir. Comment redresser la barre, sans passésisme, sans nostalgie facile mais avec la force de conviction dans ce Peuple d'une injustice à surmonter pour lui-même après avoir été déraciné par l'exode pour les besoins de la politique impérialiste coloniale de la République et dont la terre insulaire est de nos jours livrée à la spéculation immobilière. Comment passer de la mentalité engendrée par une civilisation agropastorale nécessité de survie dans la dignité à une civilisation de loisirs, de bronzage, de résidences secondaires, de consommateurs touristes et autochtones.

Se satisfaire de paillotes, de camions de pizza, des miettes des retombées, et comme maire se réjouir de la moindre bâtisse nouvelle qui amène quelque taxe et augmente le nombre d'habitants épisodiques. Vivre sous la table des miettes ? Voire se les disputer ? Envier les quelques opportunistes qui en profitent ?

Se contenter des primes à la vache, tout en important un maximum de viandes comme la presque totalité des produits consommés ? Avoir une agriculture « aidée » mais concurrence par l'enveloppe de Continuité territoriale, réduite à quelque espoir de labels de qualité, alors qu'elle néglige ses potentialités (châtaigniers, oliviers, agrumes... presque tout peut pousser sur l'île qui a de l'eau en abondance...), son cheptel ovins, caprins et leurs fromages, etc.

La première priorité commence par les « natios ». Ils doivent donner un comportement exemplaire de démocratie (informations partagées, débats clairs, le moins possible d'apartés en coulisse, vote pour trancher si besoin...). Ils ne peuvent pas pourfendre le clanisme au service d'une tutelle jacobine et jouer avec les mêmes cartes truquées, en appelant les Corses à l'esprit de Pasquale Paoli. L'essentiel est un problème d'espoir, de responsabilité collective, de solidarité, de service de l'intérêt général du Peuple corse. La déshérence du pouvoir centralisé peut amener bon nombre de Corses à resserrer les rangs, à compter sur eux-mêmes... car il est évident que la garantie n'existe qu'ensemble pour qu'un jour dans quelques générations les enfants de ce Peuple puissent dire : notre Peuple est hors de danger, il a un avenir. ■



Catastrophe du 5 mai 1992

32^e commémoration

Le programme de la 32^e commémoration de la catastrophe de Furiani a été dévoilé par les membres du collectif des victimes du 5 mai 1992 ce samedi 20 avril, en partenariat avec le collectif Bastia 92, et de nombreux soutiens parmi lesquels ceux du Sporting Club Bastia, des Socios, de la CAB.



Cette année, plusieurs temps forts répartis entre le 25 avril et le 12 mai sont prévus, avec bien évidemment, en partenariat avec l'Académie de Corse, une journée dédiée à rassembler plus de 200 collégiens de huit établissements de l'île dans un but de travail de mémoire le 25 avril. Le vendredi 3 mai, la soirée sera consacrée aux soignants qui ont vécu le 5 mai 1992, avec la participation du dessinateur Plantu pour retranscrire sur papier les témoignages. L'entièreté de la journée du samedi 4 mai sera ouverte au public, avec plusieurs plateaux (jeunes, vétérans, anciens joueurs...) pour se réunir autour de la passion du football dans la mémoire du drame. Le 5 mai, le moment de recueillement annuel se fera à 16h devant la stèle de Furiani et une messe sera célébrée en la cathédrale Sainte Marie (Citadelle de Bastia). Les activités se termineront avec la journée du 8 mai et un plateau jeune de la Ligue Corse de Football. Enfin, une vente aux enchères des maillots noirs portés par les joueurs lors des rencontres commémoratives permettra de reverser les fonds à l'association Casa Zitellina de Ghisunaccia ainsi qu'aux familles des victimes. Cette vente aura lieu le 12 mai.



Le drame de Furiani est toujours dans les mémoires des Corses, ainsi que dans leurs corps. Plus de trois décennies après, la plaie est toujours ouverte, notamment avec les demandes non-abouties de ne pas faire de match le 5 mai au niveau national. Cependant, la présidente du collectif du 5 mai 1992 Josépha Guidicelli a, ce 20 avril, annoncé que les discussions ont repris avec l'Olympique de Marseille pour pouvoir aboutir à un jour de commémoration. ■
Léa Ferrandi.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par ASSP signé électroniquement le 28 mars 2024 chacune des parties ayant élu domicile en leur domicile, enregistré à la Recette des Impôts d'Ajaccio le 08 avril 2024, sous le numéro Dossier 2024 00006264, référence 2A04P31 2024 A 00392.

Mme MARTINETTI Joëlle, né le 18 juin 1963 à Corte (20250) de nationalité française, demeurant Casone, Pont de l'Oso 20137 Porto-Vecchio A vendu à la société LA CHJUSSELLA, SAS, au capital de 1000 €, dont le siège social est situé Chjusella E Purretta, 20170 San Gavino di Carbini, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le numéro 987 355 625, le fonds commercial de Restaurant Pizzeria saisonnier exploité à Chjusella E Purretta 20170 San Gavino Di Carbini sous l'enseigne A chjusella, avec entrée en jouissance le 28 mars 2024, moyennant le prix de 55000,00 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au domicile du Vendeur, Mme MARTINETTI Joëlle, demeurant Casone, Pont de l'Oso 20137 Porto-Vecchio, désigné séquestre, au plus tard dans les 10 jours de la dernière en date des publications où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis

AVIS DE CONSTITUTION

Le 12 avril 2024, suivant acte sous seing privé, il a été constitué une société représentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LEONELLIMMO

Forme : Société par actions simplifiées à associé unique
Capital : mille cinq euros, divisé en 150 actions de 10 euros chacune.

Siège : 1 rue Napoléon, chez Mr Michael LEONELLI, 20200 Bastia

Objet social : Acquisition et la gestion en commun de valeurs mobilières, parts d'intérêts dans toute société civile ou commerciale.

Ces activités pouvant être exercées directement ou indirectement et notamment par voie de création de nouveaux établissements, d'apport, de prise en location-gérance. Et d'une manière plus générale, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet de la société ou à des objets connexes et susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation.

Durée : 99 ans

Président : est nommé président, pour une durée illimitée, Monsieur Michael, Norbert LEONELLI, né le 12 mai 1976 à Bastia, de nationalité française, demeurant 1 rue Napoléon, 20200 Bastia

Immatriculation : la société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bastia.

Pour unique insertion. Le président

U RICORDU DI

PONTE NOVU

RICORDU DI PONTE NOVU
IN U RICORDU DI A VU STORIA

L'8 di Maghju di u 2024 | À partesi da **MEZIORNU**

2 ore CUNFERENZA
La Corse et son imaginaire national
da Ringo Toussaint Piettra

5 ore MESSA È PRUCESSIONI
Cunfraternite di u circondu è i flaziunali

7 ore VEGHJA NUSTRALE
Cu vitellu arrustitu è u gruppu l'intrecciu

APPEL D'OFFRES OUVERT

SAEML OSANI-GHJIRULATU - FOURNITURE D'UN PETIT NAVIRE MIXTE FRET/PASSAGERS

Section : Identification de l'acheteur SAEML Osani-Ghjiurulatu

Numéro national d'identification : 52834957400012.
 Adresse : Mairie - 20147 OSANI.
 Adresse internet de l'acheteur : <https://www.achatspublicscorse.com>
 Code NUTS par zone FRM01.
 Contact : Jean LUCIANI - +33 681883556 - sem.osani.ghjiurulatu@gmail.com
 Adresse internet du profil acheteur : <https://www.achatspublicscorse.com>
 URL des documents : <https://www.achatspublicscorse.com>
 URL des documents : <https://www.achatspublicscorse.com>
 Activité(s) de l'organisme : Affaires économiques et financières

Section : Description du marché

Type de marché : Fournitures
 Intitulé du marché : Fourniture d'un petit navire mixte fret/passagers
 Code CPV principal : 34521000-5.

Description succincte du marché : La présente opération concerne la fourniture d'un petit bateau mixte fret/passagers pour la desserte maritime de Ghjiurulatu/Girolata en remplacement de l'unité existante. Les prestations comportent globalement et pour l'essentiel :

1. La fourniture et la livraison d'un bateau mixte fret/passagers de 11 mètres, propulsé par deux moteurs diesel inbord.
2. La fourniture du matériel d'armement, de sécurité et de la documentation technique d'utilisation et d'entretien ;
3. La formation et la prise en main du bateau par le personnel chargé de l'exploitation et de la maintenance du bateau et de ses équipements.

Forme juridique du soumissionnaire donnée : Oui
 Description de la forme juridique du soumissionnaire : les formes de groupement admises lors de l'attribution du marché sont le groupement solidaire et le groupement conjoint à mandataire solidaire.
 Commande en ligne : Non.

Facturation en ligne : Obligatoire
 Paiement en ligne : Oui.

Section : Informations sur la procédure

Type de procédure : Ouverte
 Procédure accélérée : Non.
 Nombre maximum de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 1.
 Offre pour l'ensemble des lots : Oui.
 Nombre maximum de lots attribuables : 1.
 Système d'acquisition dynamique : Aucun

Enchère électronique : Non.

Section : Lots

Marché alloti : Non
 Possibilité de présenter une offre pour tous les lots. Lot n°1 : lot unique.
 Description du lot : lot unique
 Code CPV principal : 34521000-5
 Critères d'attribution : Critère(s) de qualité
 1. Valeur technique / Pondération : 40
 2. Délais / Pondération : 20
 3. Prix / Pondération : 40
 Reconduction : Non.

Des variantes seront prises en considération : Non.
 Options : Oui
 P.S.E. n°1 : Fourniture et installation d'un AIS (système d'identification automatique) - P.S.E. n°2 : Peinture de la superstructure et des bordées de coque - P.S.E. n°3 : Adaptations architecturales et structurelles nécessaires pour propulsion électrique ultérieure.
 Durée du marché : 6 mois
 Programme financé par des fonds communautaires : Non
 Type de critère de sélection : Capacité technique et professionnelle
 Critère de sélection utilisé : utilisé
 Description des critères de sélection : voir règlement de la consultation
 Critères de sélection pour la seconde étape : Non.

Section : Conditions de délais

Délai minimum de validité des offres : Pendant 4 Mois
 Date limite de remise des offres : 17/05/2024 à 12:00
 Date d'ouverture des plis : 20/05/2024 à 12:00, lieu : Osani.

Section : Informations particulières

Langue de présentation : français
 Habilitation sécurité requise : Non Précisé.
 Documents à accès restreint : Non.
 Présentation électronique requise.
 Signature électronique : Non
 Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia, à l'attention de : M. greffe du tribunal administratif, F-20200 BASTIA. Tél. (+33) 4 95 32 88 66.
 E-mail : greffe.tabastia@juradm.fr. Fax : (+33) 4 95 32 38 55. - Code d'identification national : 17200005100026.
 Adresse internet : <https://bastia.tribunaladministratif.fr/>
 Description des délais d'introduction des procédures de recours : délais légaux

Section : Autres informations

Accord sur les marchés publics : Oui
 Date d'envoi de l'avis au JOUE : 27 mars 2024.

Maître Jacques VACCAREZZA
 Avocat au Barreau de BASTIA
 6 Boulevard Paoli - 20200 BASTIA
 Tél. 04 95 32 86 00 - Fax 04 94 31 37 79

Maître Gilles BROCA
 Avocat au Barreau de NICE
 9 Rue Alfred Mortier - 06000 NICE
 Tél. 07 82 06 58 74
 Email : nice.avocat@gmail.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LICITATION EN UN LOT

Dans un ensemble immobilier sis Commune de SAINT FLORENT (Haute Corse), lieudit « La Porta », 34-36 Rue du Centre, cadastré section AD 63 (anciennement A 593) : le lot 3, décrit dans l'E.D.D. comme étant constitué par :

UN APPARTEMENT DE 4 PIÈCES

situé à gauche de l'escalier en montant, sis au 1er étage, dans la cour attenante à la maison, côté nord, avec le poulailler et l'usage des WC.

ADJUDICATION JEUDI 6 JUN 2024 À 10 H

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BASTIA, Palais de justice, Place Moro de Giafferi, 20200 BASTIA. Ministère d'avocat postulant obligatoire pour enchérir.

Cahier des conditions de vente : Le cahier des conditions de vente du 25 mars 2024 (RG 24/00009) peut être consulté au greffe du Juge de l'Exécution du T.J. de BASTIA ou au Cabinet de Maître Jacques VACCAREZZA (6 Boulevard Paoli 20200 BASTIA), ou encore sur internet à l'adresse suivante : <http://nice-avocat.eu/si.htm>.

Mise à prix : 40.000 €

avec faculté de baisse du quart en cas d'enchères désertes

Consignation pour enchérir : Par chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de BASTIA, ou caution bancaire irrévocable, d'un montant au moins égal à 10 % de la mise à prix.
 Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat postulant inscrit au Barreau de BASTIA.
 Les visites seront assurées par le Ministère de la SCP DE PETRICONI PHILIPPE, Huissier de justice à BASTIA, les :

Mardi 14 mai 2024 de 14h30 à 16h30
 Jeudi 16 mai 2024 de 14h30 à 16h30

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à SAN MARTINO DI LOTA en date du 22 avril 2024, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : SISCO,
 SIEGE SOCIAL : 3 Chemin Wagram, SAN MARTINO DI LOTA (Corse)
 OBJET : L'acquisition d'immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, d'immeubles ou de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange apport ou autrement.
 DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
 CAPITAL : 500 euros
 GERANCE : - Madame Karine TIBONI, demeurant 3 Chemin Wagram, SAN MARTINO DI LOTA (Corse),
 AGREMENT DES CESSIONS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des tiers étrangers à la société (y compris le conjoint et membre de la famille du cédant) qu'avec le consentement des associés, représentant plus des trois quarts des parts sociales.
 IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés de BASTIA.

Pour avis,

L'associé fondateur mandaté à cet effet ou le gérant

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE - BP 345 - 20297 BASTIA CEDEX

Suivant jugement du 16/04/2024, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé : La clôture pour extinction du passif concernant la liquidation judiciaire de : **COBATIS (SARL)** - Terrassement, aménagement et réalisation de vrd, travaux de maçonnerie et toutes prestations liées aux bâtiments et travaux publics, bureaux d'études, de surveillance, d'assistance technique, suivi évaluation de projets et exécution de projets de constructions immobilières - 2 avenue Piccioni 20220 L'ILE-ROUSSE - 535 289 086 RCS Bastia

Suivant jugement du 16/04/2024, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé : La clôture pour insuffisance d'actif concernant la liquidation judiciaire de : **KHIRAT Kamel** - Entretien et réparation de véhicules - RESIDENCE DIANE BAT C BP 39 20270 ALERIA - RM BASTIA 522 499 565

Suivant jugement du 16/04/2024, le Tribunal de Commerce DE BASTIA a prononcé : La clôture pour insuffisance d'actif concernant la liquidation judiciaire de : **AC DECO (SAS)** - Second oeuvre du bâtiment et princi-

palement le placoplâtre, la peinture et la pose de parquet et toutes activités liées à l'aménagement du bâtiment privé et public - Bat C2 Résidence Revincio 20290 BORGIO - 832 404 008 RCS Bastia

Suivant jugement du 16/04/2024, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé : La clôture pour insuffisance d'actif concernant la liquidation judiciaire de : **MJM (SAS)** - Commerce de détail de produits divers non alimentaires et alimentaires cafeteria et débit de boissons à titre accessoire - Chez Marie Jeanne Antony 2 allée des Palmiers 20600 FURIANI - 822 996 799 RCS Bastia

Suivant jugement du 16/04/2024, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé : La clôture pour insuffisance d'actif concernant la liquidation judiciaire de : **ENTREPRISE UNIPERSONNELLE A RESPONSABILITE LIMITEE DGM (SARL)** - Prestations de remise en forme, soins du corps , vente de produits à visée amincissante - 92 lotissement Campo Meta 20600 FURIANI - 821 791 464 RCS Bastia

POUR EXTRAIT, LA SELARL CASANOVA & BENEDETTI, GREFFIER



Nom complet de l'acheteur : MAIRIE DE BIGUGLIA
 Numéro national d'identification : SIRET : 21200037600013
 Ville : BIGUGLIA - Code Postal : 20620
 Groupement de commande : Non.
 Moyen d'accès aux documents de la consultation : Lien URL vers le profil d'acheteur : <https://www.achatspublicscorse.com>
 Identifiant interne de la consultation : 2024-08
 Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui.
 Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.
 Nom du contact : Monsieur Jean-Charles GIABICONI
 Adresse mail du contact : casacumuna@biguglia.corsica
 Numéro de téléphone du contact : 0495589858
 Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Aptitude à exercer l'activité professionnelle
 - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner;
 - Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail.
Capacité économique et financière
 - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles.
 - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;
 - Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.
Capacité technique et professionnelle
 - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
 - Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin).
 - Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat.
 - Indication des techniciens ou des organismes techniques, qu'ils soient ou non intégrés au candidat, en particulier de ceux qui sont responsables du contrôle de la qualité et

auquel le candidat pourra faire appel pour l'exécution de l'ouvrage.
 - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat.
 Technique d'achat : Sans objet
 Date et heure limite de réception des plis : 24/05/2024 à 12:00
 Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite.
 Réduction du nombre de candidat : Non.
 Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : Oui.
 L'acheteur exige la présentation des variantes : Non.
 Critères d'attribution : Valeur technique 60 % (sous-critères présent dans le règlement de la consultation) et prix 40%.
 Intitulé du marché : Réaménagement des locaux administratifs de la ville de Biguglia
 Code CPV principal : 45454000-4
 Type de marché : Travaux
 Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : Remembrement (travaux connexes)
 Lieu principal d'exécution du marché : Hôtel de Ville - Casatorra - 20620 Biguglia
 Durée du marché (en mois) : 12.
 Consultation à tranches : Oui.
 La consultation prévoit la réservation de tout ou partie du marché : Non.
 Marché alloti : Oui.
 - Description du lot : Cloisons, plafonds, peinture et signalétique
 Code CPV principal : 45421152-4
 Lieu d'exécution du lot : Hôtel de Ville - Casatorra - 20620 Biguglia
 Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : Cloison, faux plafond
 - Description du lot : Menuiseries aluminium
 Code CPV principal : 45421000-4
 Lieu d'exécution du lot : Hôtel de Ville - Casatorra - 20620 Biguglia
 Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : Menuiserie
 - Description du lot : Plomberie
 Code CPV principal : 45330000-9
 Lieu d'exécution du lot : Hôtel de Ville - Casatorra - 20620 Biguglia
 Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la

recherche : Plomberie
 - Description du lot : Electricité
 Code CPV principal : 45317000-2
 Lieu d'exécution du lot : Hôtel de Ville - Casatorra - 20620 Biguglia
 Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : Matériel électrique
 - Description du lot : Carrelage
 Code CPV principal : 45431100-8
 Lieu d'exécution du lot : Hôtel de Ville - Casatorra - 20620 Biguglia
 Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : Carrelage
 - Description du lot : Parquet bois
 Code CPV principal : 45432113-9
 Lieu d'exécution du lot : Hôtel de Ville - Casatorra - 20620 Biguglia
 Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : Revêtements de sols
 - Description du lot : Métallerie
 Code CPV principal : 45223110-0
 Lieu d'exécution du lot : Hôtel de Ville - Casatorra - 20620 Biguglia
 Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : Métallerie
 - Description du lot : Maçonnerie, travaux divers
 Code CPV principal : 45262522-6
 Lieu d'exécution du lot : Hôtel de Ville - Casatorra - 20620 Biguglia
 Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : Maçonnerie
 - Description du lot : Menuiseries bois
 Code CPV principal : 45421150-0
 Lieu d'exécution du lot : Hôtel de Ville - Casatorra - 20620 Biguglia
 Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : Menuiserie
 Visite obligatoire : Oui.
 Détails sur la visite : Prendre rendez-vous auprès des services techniques municipaux au 04.95.58.98.58.
 L'attestation de visite sera remise par les services techniques municipaux une fois la visite effectuée. Une attestation concernant une consultation passée pourra être remise.
 Date d'envoi à la publication : 22/04/2024

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE

DE CALLA VERDE
SOCIETE CIVILE AU CAPITAL
DE 15 244,90 EUROS
SIEGE SOCIAL : LIEUDIT CALLA VERDE -
20137 PORTO-VECCHIO
483 519 021 RCS AJACCIO

AVIS DE REMPLACEMENT DU GÉRANT

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte du 29 mars 2024, Madame Josiane MICHEL, demeurant au 35 Corniche de San Giorgio, Marina di Fiori 20137 Porto-Vecchio, a été nommée en qualité de gérante pour une durée illimitée à compter du même jour, en remplacement de Monsieur Jean-Marc MICHEL, décédé le 25 novembre 2023.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'Ajaccio.

Pour avis. La Gérance

S.C.I. J.M.J.

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : CENTRE COMMERCIAL GEANT
CASINO - 82 B ROUTE DE BASTIA -
20137 PORTO-VECCHIO
450 668 223 RCS AJACCIO

AVIS DE REMPLACEMENT DU GÉRANT

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte du 28 mars 2024, Madame Josiane MICHEL, demeurant au 35 Corniche de San Giorgio, Marina di Fiori, 20137 Porto-Vecchio, a été nommée en qualité de gérante pour une durée illimitée à compter du même jour, en remplacement de Monsieur Jean-Marc MICHEL, décédé le 25 novembre 2023.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'Ajaccio.

Pour avis. La Gérance

SCP LE GOUGUE

SOCIETE CIVILE AU CAPITAL DE 12 195,92 EUROS
SIEGE SOCIAL : 128 MARINA DI FIORI,
PORTO-VECCHIO, 20137 PORTO-VECCHIO
408 631 000 RCS AJACCIO

AVIS DE REMPLACEMENT DU GÉRANT

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mars 2024, Madame Josiane MICHEL, demeurant au 35 Corniche de San Giorgio, Marina di Fiori, 20137 Porto-Vecchio, a été nommée en qualité de gérante pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Jean-Marc MICHEL, décédé le 25 novembre 2023.

L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence par la suppression du nom de Monsieur Jean-Marc MICHEL sans qu'il soit procédé à son remplacement.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'Ajaccio.

Pour avis. La Gérance

AVIS RECTIFICATIF

Dans l'annonce du 28 mars 2024, il fallait lire :
 M. CORAZZINI Xavier a donné en location gérance à la SASU la Table d'Elise, le fonds de commerce de Restaurant Débit de Boissons 4ème Catégorie, à Lieu-dit SORTIPIANI 20251 PIEDICORTE di GAGGIO, à compter du 1er avril 2024.

ANNONCES
LÉGALES

Pour vos annonces légales :
arritti2@wanadoo.fr

ARRITTI • FONDATEUR PROPRIÉTAIRE DU TITRE ET DE LA PUBLICATION DE PRESSE : MAX SIMEONI • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : FRANÇOIS ALFONSI • RÉDACTRICE EN CHEF : FABIANA GIOVANNINI • GÉRANT DE LA SARL D'EXPLOITATION PRUMUZIONE NUSTRALE : MARCO BATTISTINI • RÉDACTION : 5 BD DE MONTERA, 20200 BASTIA • TÉL. 09 65 32 16 90 - TÉL./FAX 04 95 31 64 90 • ARRITTI2@WANADOO.FR • RÉALISATION GRAPHIQUE : VANINA BELLINI CUMUNICAZIONE 06 23 29 46 63 • IMPRIMEUR : STAMPERIA SAMMARCELLI BIGUGLIA BORDEAUX 04 95 30 01 80 • WWW.ARRITTI.CORSICA • CP 0427C82046 • ISSN 1262